



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Admission en non valeur

DEL-2019-104

Numéro de la délibération : 2019/104

Nomenclature ACTES : Finances locales, divers

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 30/09/2019

Date de convocation du conseil : 24/09/2019

Date d'affichage de la convocation : 24/09/2019

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Hervé JESTIN

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, M. Eddy RENAULT, Mme Véronique RISSEL, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Émilie CRAMET par M. Michel JARNIGON, Mme Madeleine JOUANDET par M. Georges-Yves GUILLOT, Mme Laurence KERSUZAN par M. Christophe BELLER, M. Paul LE GUERNIC par Mme Emmanuelle LE BRIGAND

Admission en non valeur

Rapport de Yann LORCY

Madame la Comptable du Trésor nous a transmis un état de produits irrécouvrables concernant le budget ville pour les montants suivants : 228,20€ ; 15,80€ ; 200,41€ ; 3336,05€ ; 81,70€.

Nous vous proposons :

- d'autoriser l'admission en non-valeur de ces produits irrécouvrables.

Admission en Non Valeur

État	Nature	Montant
3691550515/2019	Locations de salles	2 359,90
	Frais de garderie	25,55
	Frais de restaurant scolaire	259,63
	Livres/CD médiathèque non restitués	58,35
	Occupation du domaine public	370,64
	Taxe Locale Publicité Extérieure (TLPE)	241,50
	Reversement indemnité suite démission	20,48
Total état		3 336,05
3998480215/2019	Frais de restaurant scolaire	81,70
Total état		81,70

Effacement des Dettes

État	Nature	Montant
/	Frais de restaurant scolaire	228,20
/	Frais de restaurant scolaire	15,80
/	Frais de restaurant scolaire	200,41
Total		444,41

La délibération est adoptée par 32 voix pour et 1 abstention

Ont voté pour : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉРАН, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eddy RENAULT, Mme Véronique RISSEL, M. Eric SEGUET

S'est abstenue : Mme Françoise RAMEL

Fait à Pontivy, le 1er octobre 2019

LA MAIRE
Christine LE STRAT

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

LA MAIRE
Christine LE STRAT

